

CHEMINEMENT PIETON NORD PLACE JEAN JAURÈS

Présentation du déroulement des travaux
d'aménagement de voirie, entre la rue Jacquemart
et le boulevard Marx Dormoy

SOMMAIRE :

I- Rappel des objectifs et principes d'aménagement

1- Situation actuelle

2- Objectifs du projet

3- Principes d'aménagement retenus

II- Présentation du déroulement des travaux

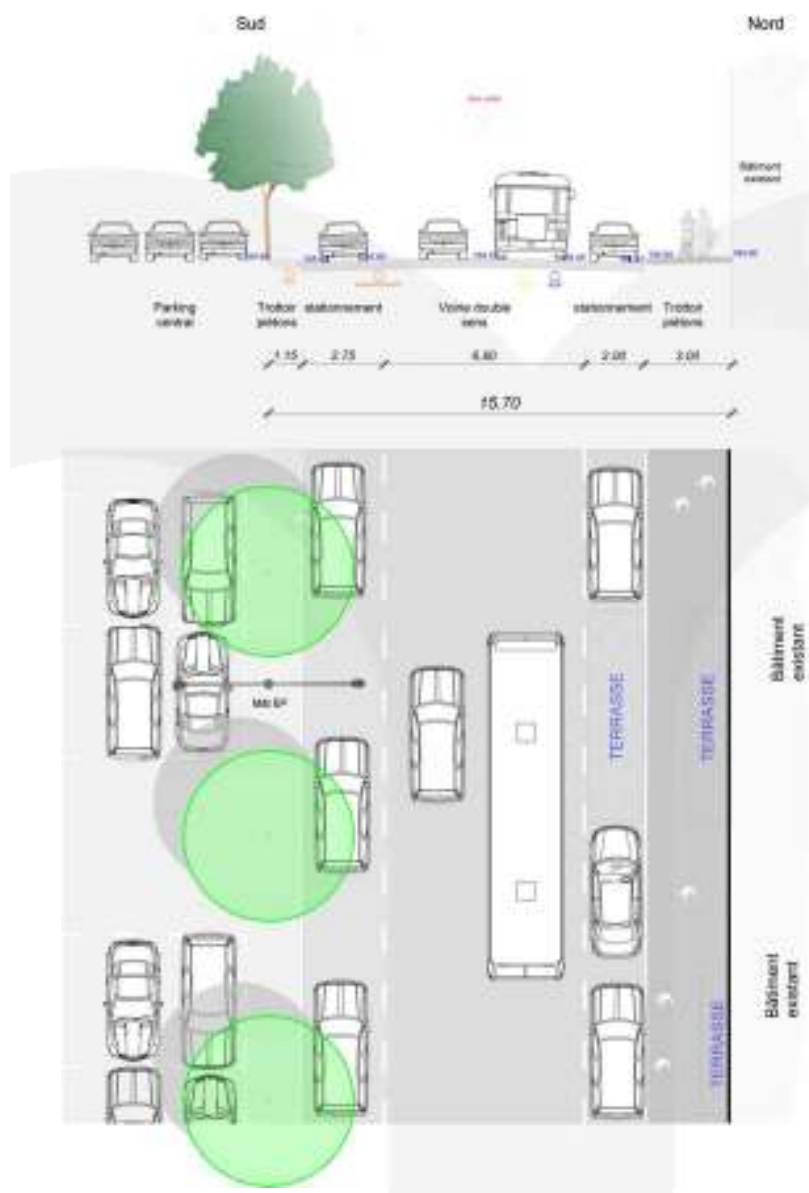
1- Nature des travaux et contraintes spécifiques

2- Organisation du phasage des travaux

3- Planning prévisionnel des travaux

RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT

1- SITUATION ACTUELLE




Problèmes :

- Incohérence entre continuités piétonnes et extension des commerces ;
- Occupation et aménagement de l'espace compliqués ;
- Circulation piétonne difficile ;
- Matériaux peu homogènes et souvent vieillissants

2- OBJECTIFS DU PROJET

Le projet du cheminement piéton Nord de la place Jean Jaurès prend en compte les objectifs suivants :

- Amélioration des déplacements des modes actifs Est/Ouest (cycles, piétons...) ;
- Requalification du trottoir Nord ;
- Mise en sécurité des circulations (piétons et véhicules) ;
- Mise en valeur des commerces et du cheminement piéton  attractivité de la ville ;
- Mise aux normes des cheminements piétons, des accès aux commerces, des places PMR et des aires de livraison ;
- Réorganisation des aires de livraison et des places PMR ;
- Renforcement de l'axe piéton entre la rue Pierre Sémard et la place Ernest Gailly



3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

Définitions

Le projet du cheminement piéton Nord de la place Jean Jaurès est défini suivant les principes d'aménagement suivants :

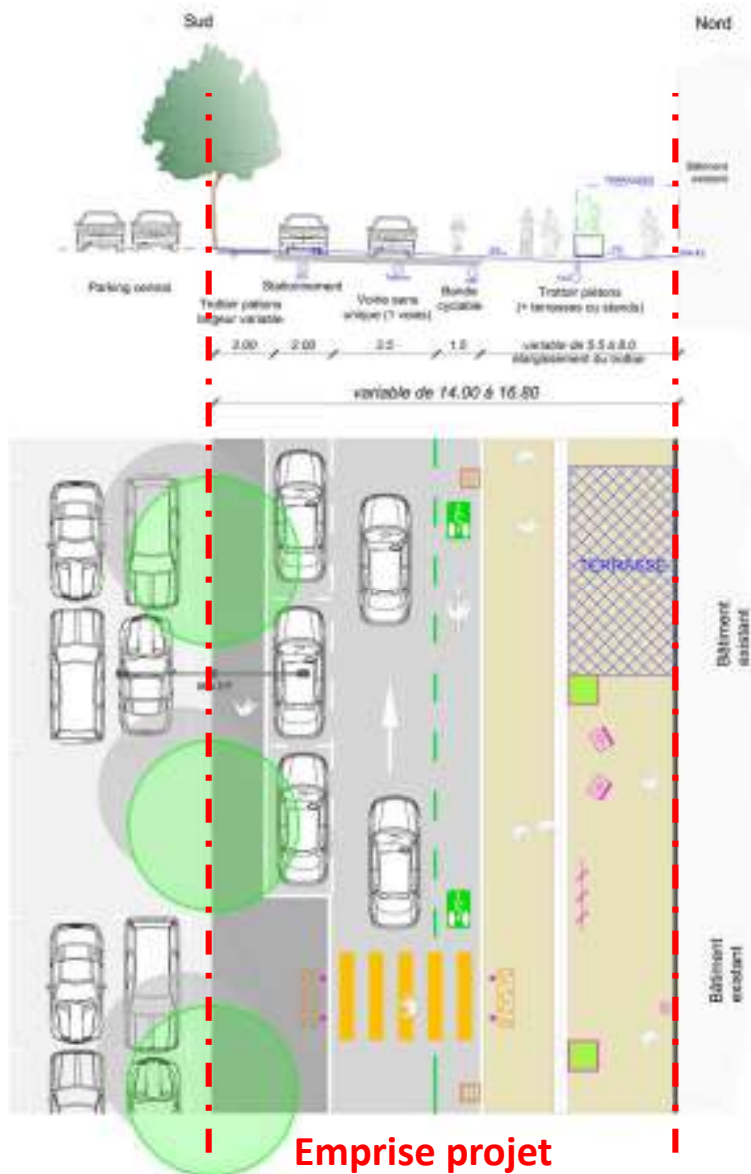
- Elargissement du trottoir nord pour le porter à une dimension comprise entre 5 et 8 m ;
- Mise en valeur et extension possible des terrasses grâce à l'espace disponible ;
- Mise en place d'une ligne structurante pavée sur le trottoir, permettant de dissocier les espaces de chalandise de l'espace plus circulé ;
- Continuité des trottoirs aux intersections type « trottoir traversant » (sauf au-devant des nœuds routiers importants) ;
- Passage d'une double voie à sens unique à une simple voie + bande cyclable ;
- Création d'un trottoir au sud de la voie, le long des stationnements ;
- Création d'une " Zone 30 " entre la rue Jacquemart et la rue de la République.



PROJETÉ

3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

Profil type



3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

Perspective d'ambiance

Perspective d'ambiance : vue générale



PRESENTATION DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

1- NATURE DES TRAVAUX ET CONTRAINTES SPECIFIQUES

- Nature et volume des travaux :

- Démolition de chaussée et trottoirs 7010 m² ;
- Réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs 790 m ;
- Pose de bordures et caniveaux 2250 m ;
- Construction de trottoir en enrobés (sud) et béton désactivé (nord) 5550 m² ;
- Construction de chaussée (enrobés, sauf béton aux carrefours) 4270 m² ;
- Pose de mobilier urbain (potelets, corbeilles, banc...) 300 unités.

- Chiffres clés :

- Longueur du chantier : 500 m ;
- Surface nouvellement revêtue : 9800 m² ;

Contraintes spécifiques au site et à l'opération :

- Maintenir à tout moment l'accès piétons aux commerces, dans le respect de la réglementation PMR ;
- Limiter au minimum les déviations et perturbations de la circulation actuelle ;
- Respecter un délai de réalisation de 23 semaines maximum : de fin janvier à début juillet.

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

Principe de phasage

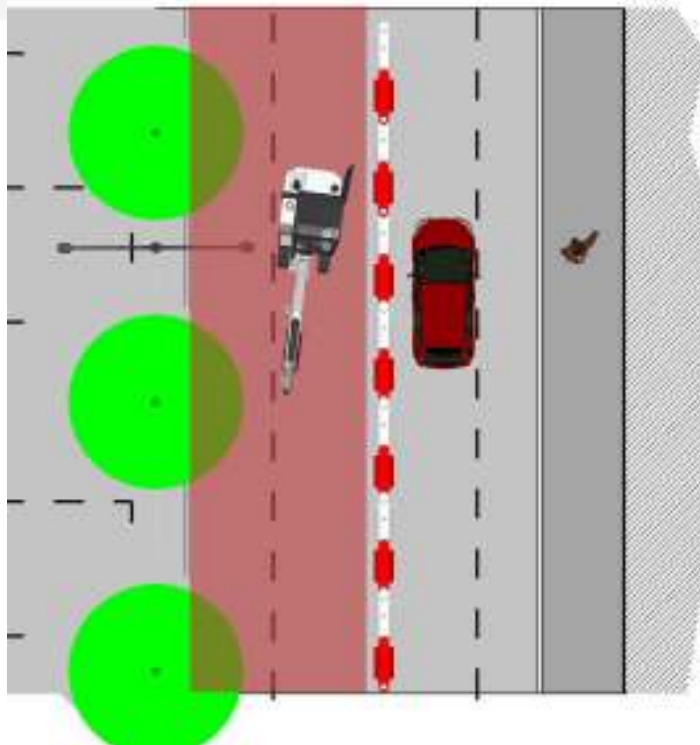
- Principe général de phasage :

- Chantier décomposé en 2 zones géographiques : zone Ouest de Jacquemart à République, zone Est de République à Dormoy ;
- Déroulement du chantier décomposé en 7 phases de travaux déclinées sur les 2 zones ;
- Articulation de 4 dispositifs de travaux différents, pouvant s'appliquer lors de chaque phase suivant les zones, afin de maintenir l'accès piétons aux commerces, ainsi que de réduire le temps de fermeture à la circulation automobile ;
- Réalisation des travaux d'Ouest en Est sur chaque zone ;
- Libération au plus tôt des zones terminées ;

- 4 dispositifs de travaux :

1	2	3	4
Circulation maintenue			Circulation à dévier
Accès PMR et commerces maintenus			

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 1*



TRAVAUX ZONE SUD POUR CREATION D'UNE VOIE TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Travaux zone sud :

- Dépose des îlots de stationnements existants, parcmètres, etc..
- Réalisation des réseaux sur cette zone ;
- Constitution d'une chaussée provisoire.

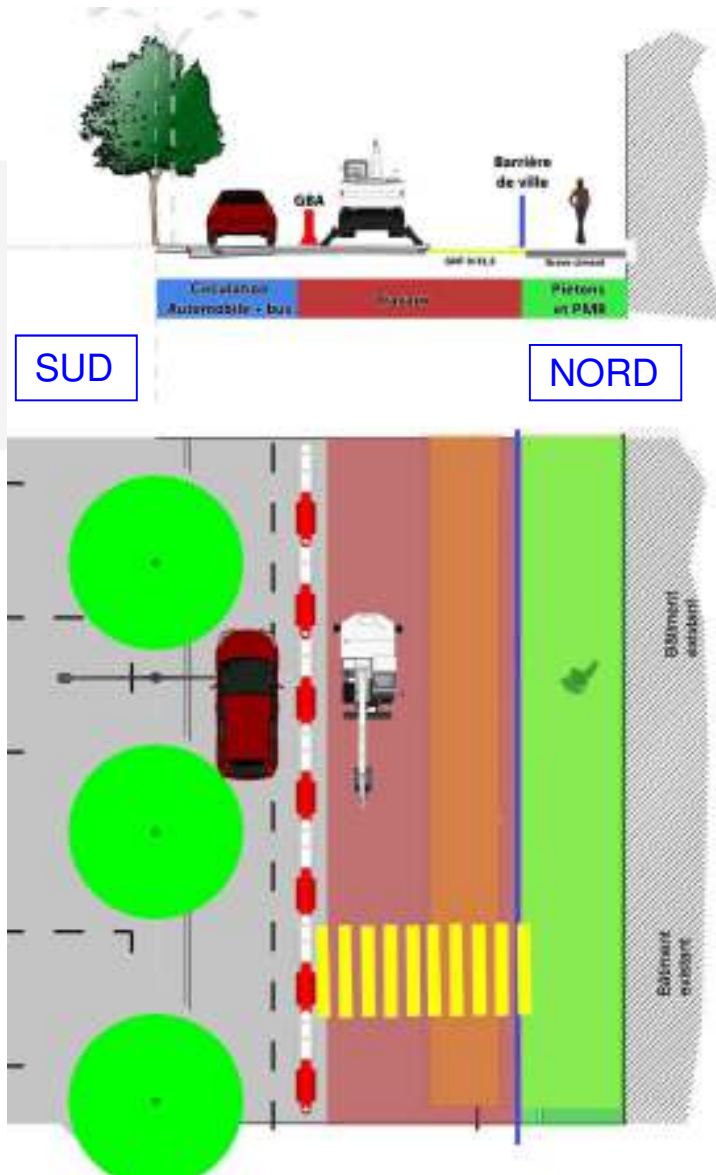
Circulation automobile :

- Maintenu sur une voie (nord) ;
- Mise en place de barrières GBA.

Circulation piétonne PMR :

- Non impactée.

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 2*



TRAVAUX SUR TROTTOIRS

A- Travaux initiaux :

- Décroustage devant commerces et réalisation immédiate d'une bande en grave ciment (mise en place dispositifs à l'avancement).

B- Travaux :

- Réalisation des bordures, caniveaux, réseaux et GNT 0/31,5 (partie sud futur trottoir) ;
- Mises à la cote.

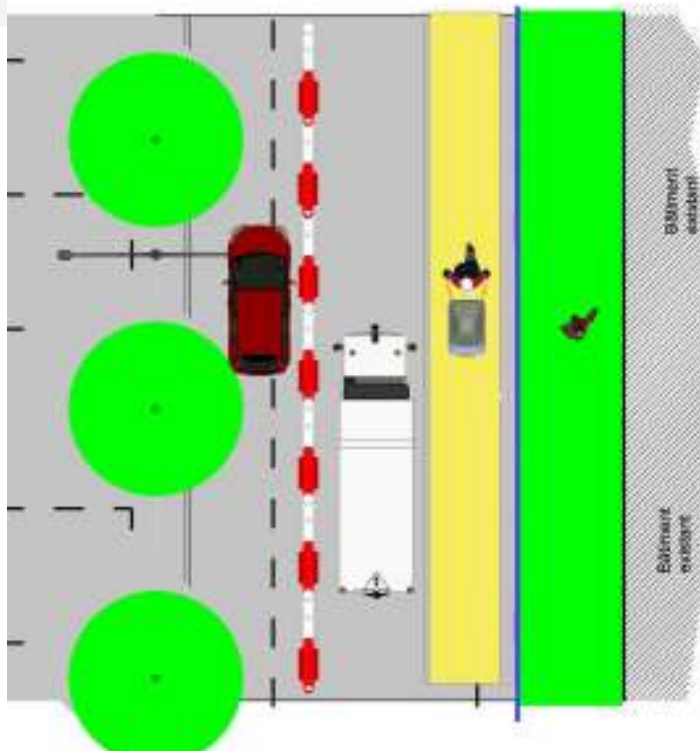
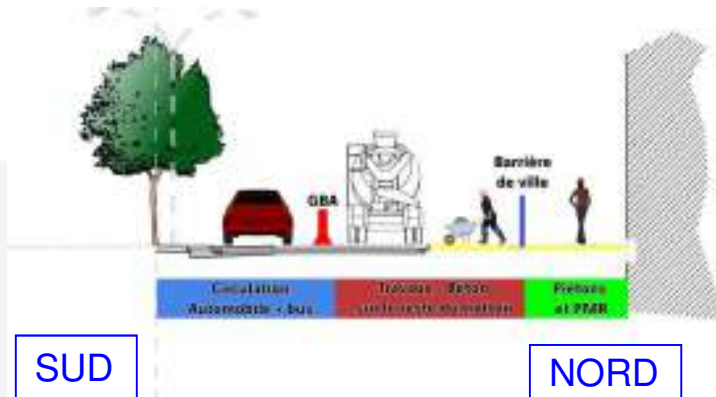
Circulation automobile :

- Maintenu sur la voie provisoire sud réalisée lors dispositif type 1 ;
- Mise en place barrières GBA ;

Circulation piétonne PMR :

- A : Mise en place de passerelles pour accès PMR commerces en raison de la différence de niveau de seuils ;
 - B : Mise en place de barrières de ville ;
- Circulation sur bande de 3 m de grave ciment en façade réalisée en A.

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 3*



BETON DESACTIVE SUR TROTTOIR NORD

A- Travaux initiaux (50 ml/j) :

- Coulage d'une bande de béton de 3 m en façade, devant commerces ;
- Mise en place de passerelles d'accès aux commerces accessibles PMR.

B- Travaux :

- Coulage du béton désactivé sur ensemble des circulations piétonnes hors façades.

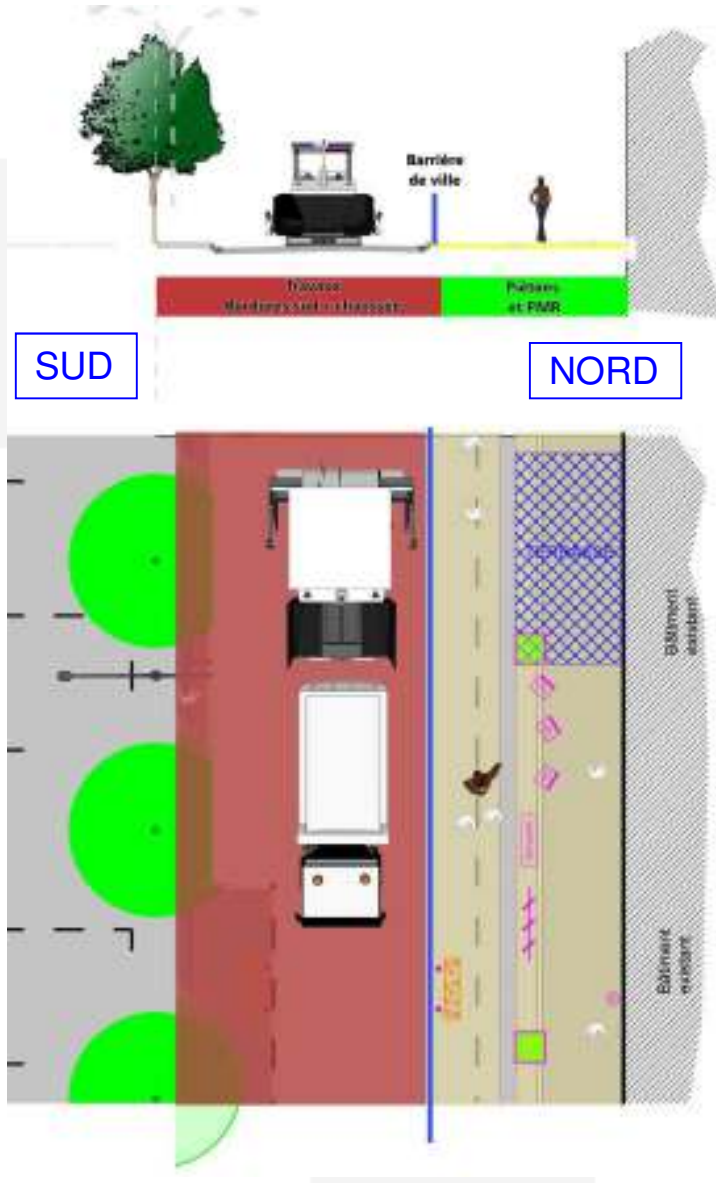
Circulation automobile :

- Maintenu sur la voie provisoire sud réalisée lors dispositif type 1 ;
- Maintien barrières GBA.

Circulation piétonne PMR :

- A : Mise en place de passerelles pendant le séchage du béton : 1 j ;
 - B : Mise en place barrières de ville ;
- Circulation sur bande de 3 m de béton en façade réalisé en A.

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 4*



TRAVAUX DE CHAUSSEES

Travaux :

- a/- Réalisation des bordures et trottoir côté sud ;
- b/- Rabotage/ décrotage des chaussées, terrassements, couche de forme ;
- c/- Réalisation des carrefours en béton désactivé.
- d/- Réalisation des revêtements en enrobés en section courante ;

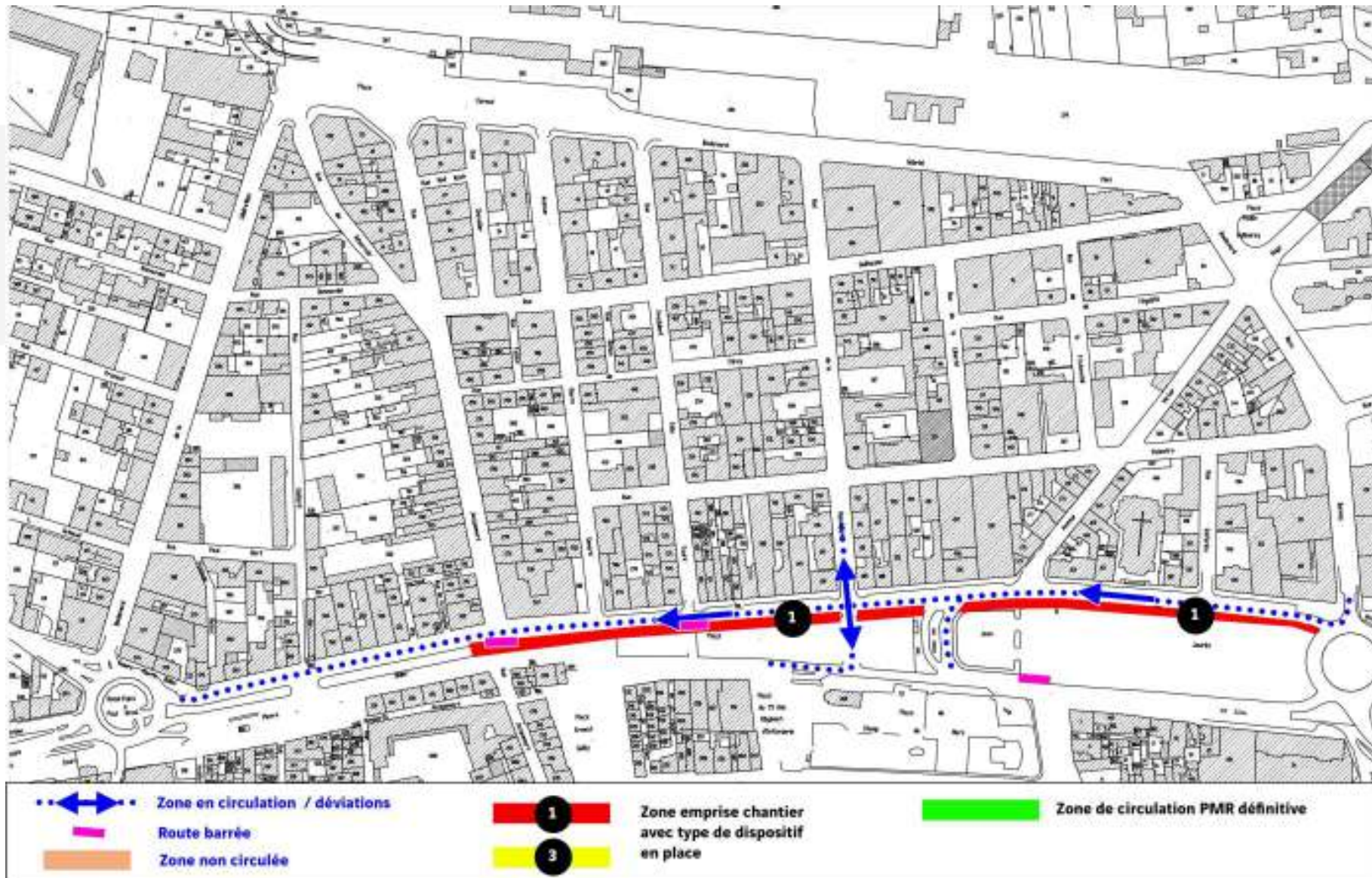
Circulation automobile :

- Mise en place de déviations suivant zones de travaux ;

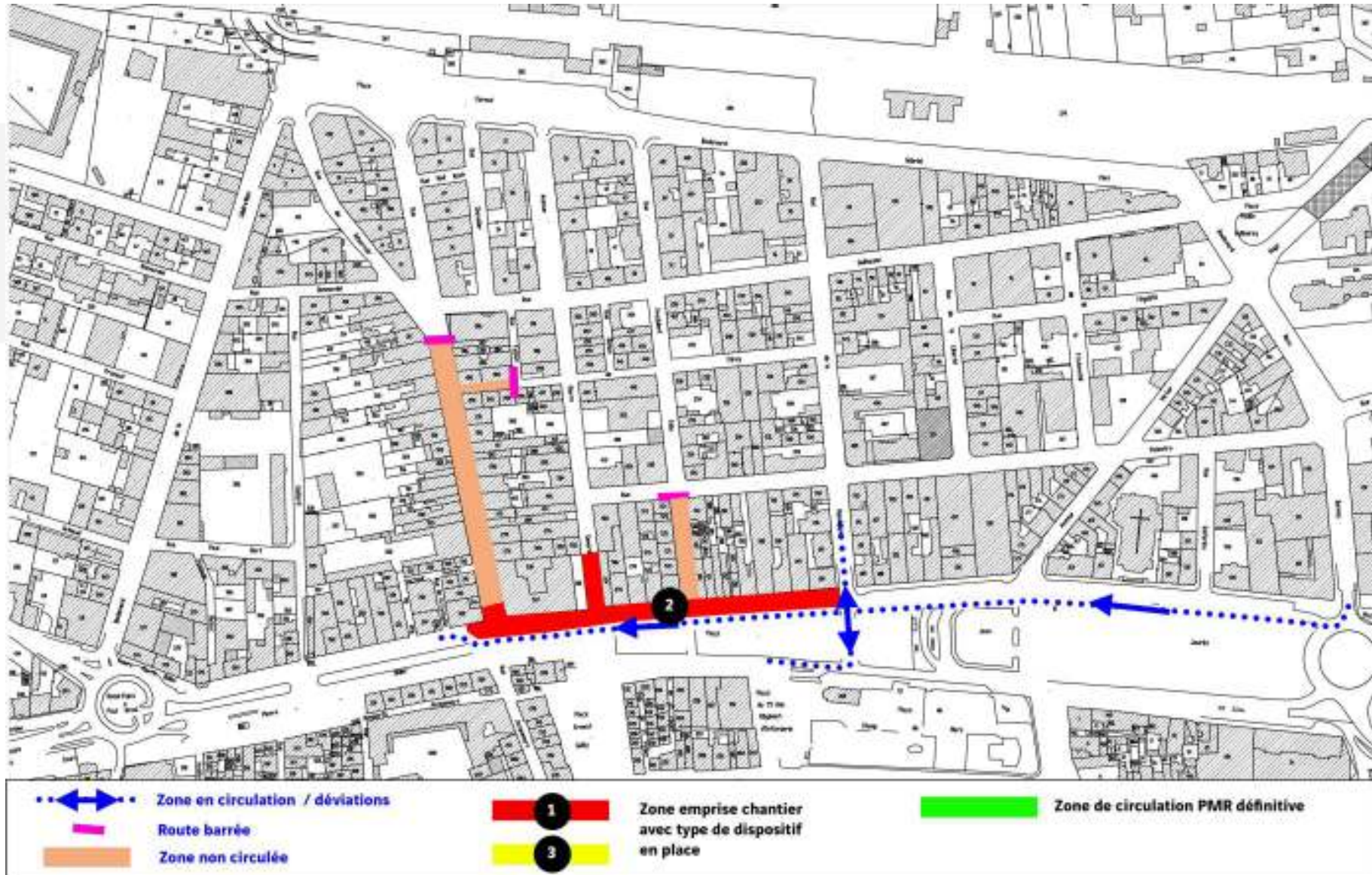
Circulation piétonne PMR :

- Hors chantier : sur trottoir nord en béton désactivé.

2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 1*

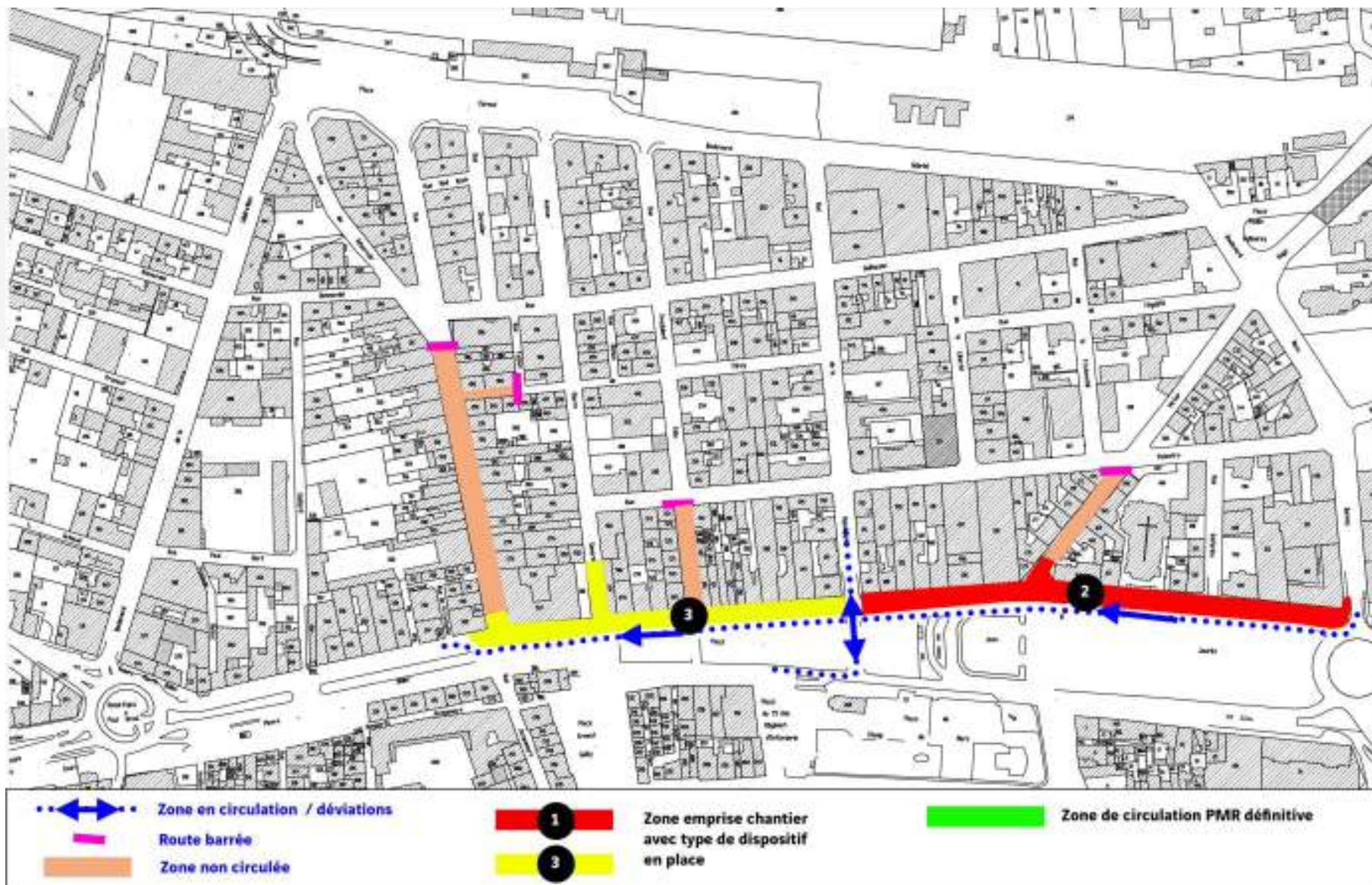


2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 2*



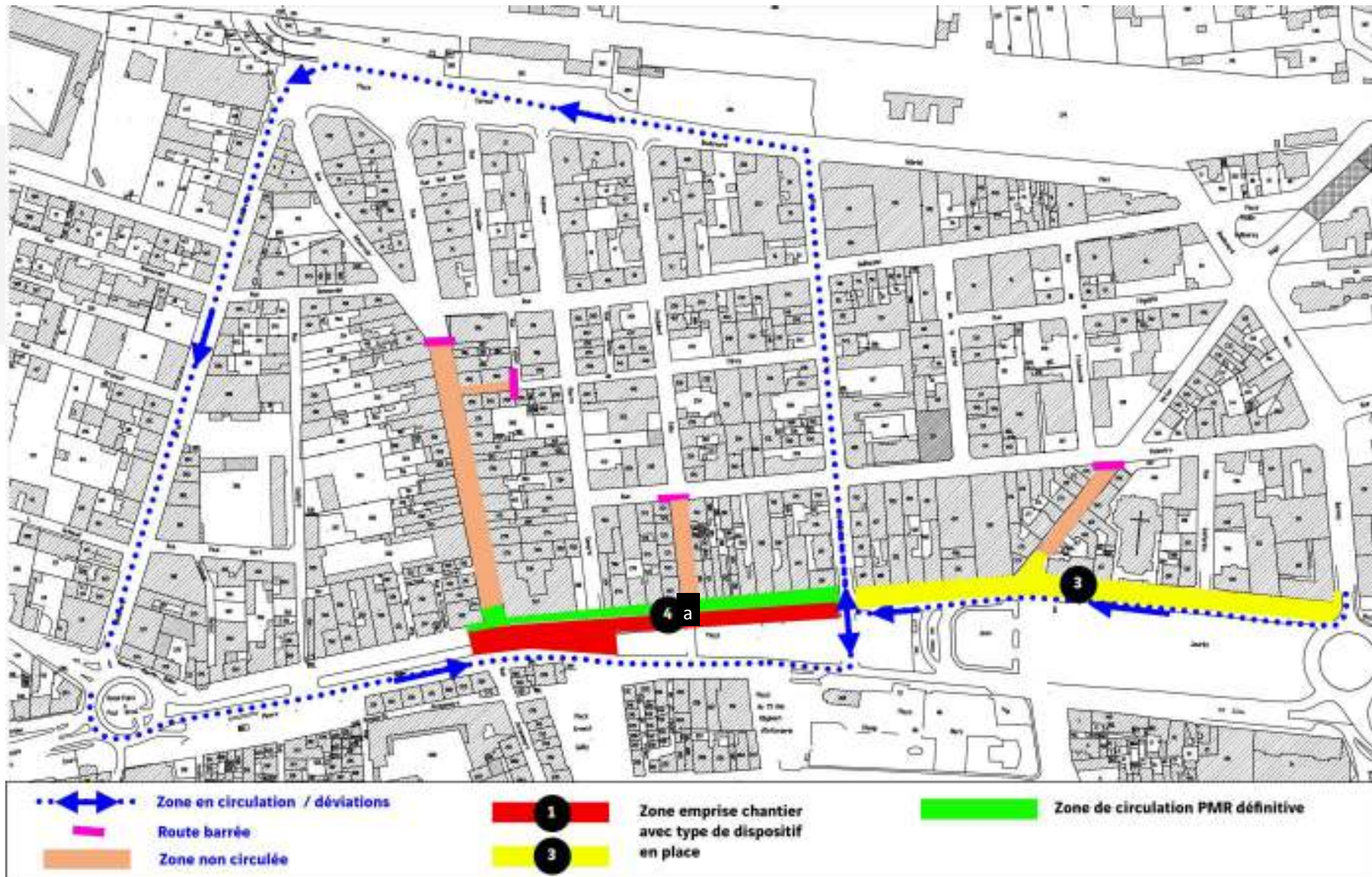
2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 3

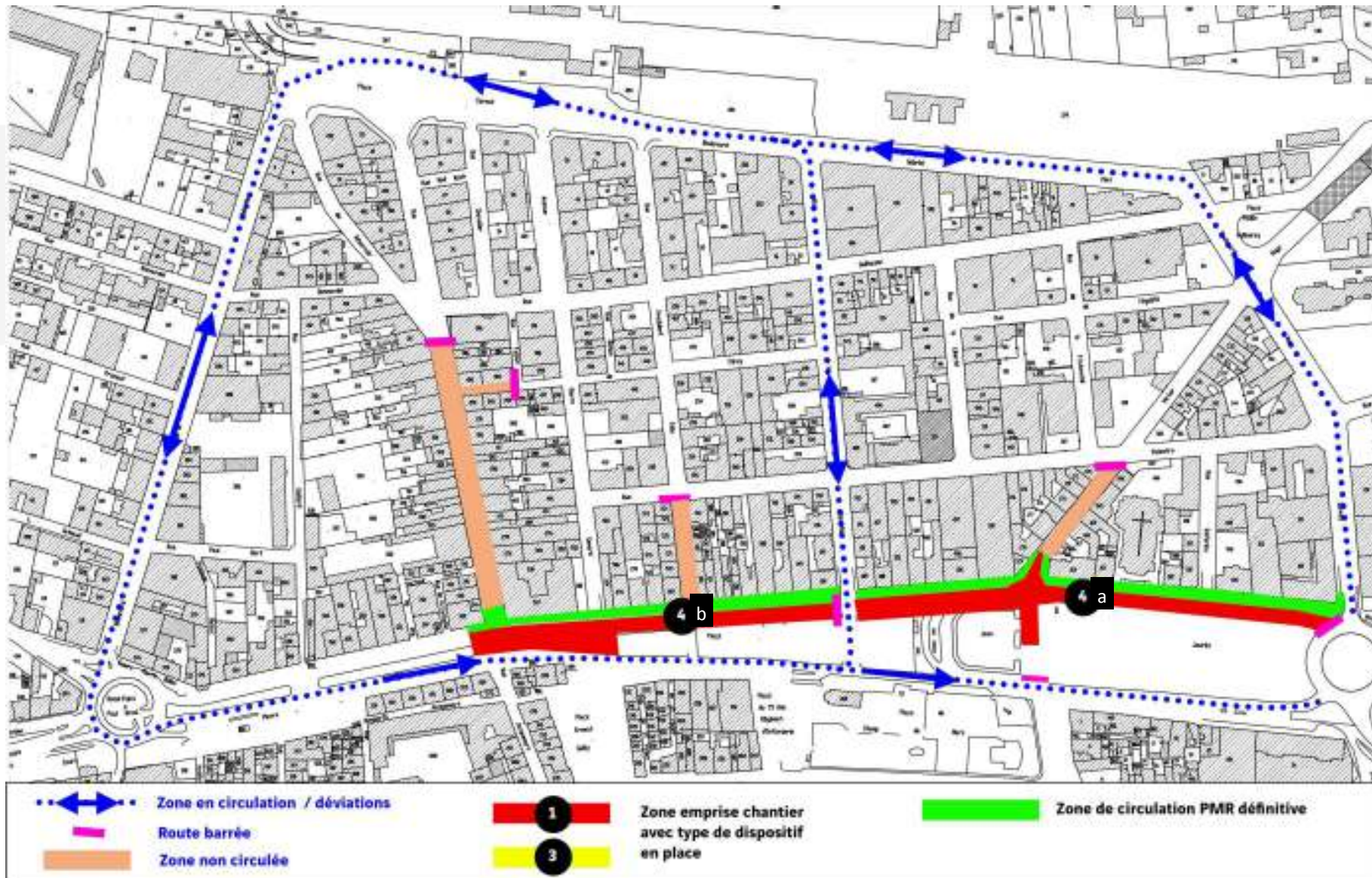


2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 4

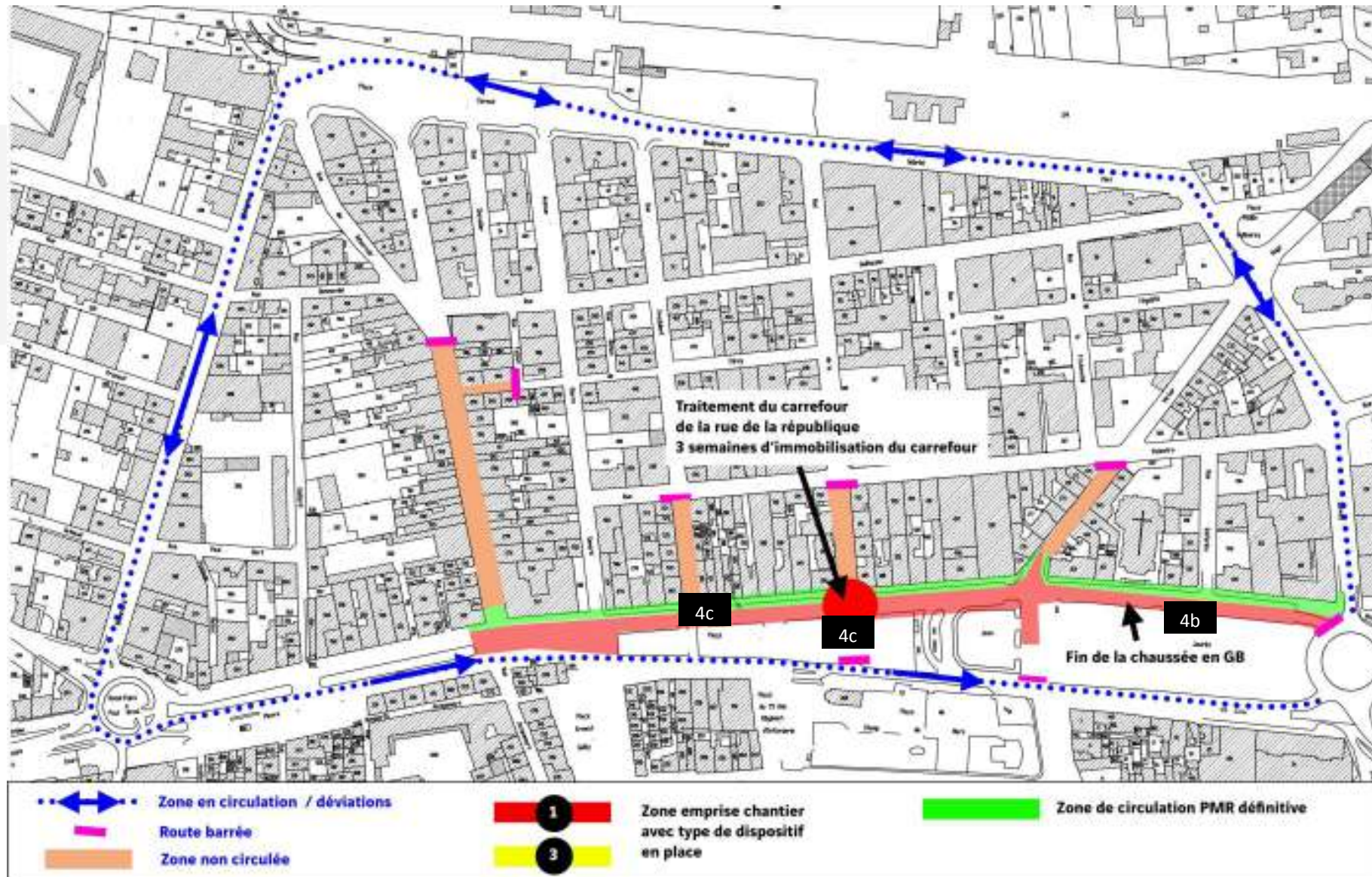


2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 5*



2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 6



2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 7

